

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		} Etranger

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2976 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 8 octobre :*M. Gusuleac, M^{me} Juvantin, MM. Mille, Boutry, Swingle.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Mardi 22 Octobre 1929, à 17 heures1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés le 8 octobre.*2^o *Présentation de :*M. Bernard-Kart (Remy), curé de Montagnieu, par La Tour-du-Pin (Isère),
Botanique, Entomologie, par MM. Claret et Riel. — M. Pirat (Alphonse),
7, placé Edgar-Quinet, Lyon (6^e), par MM. Patissier et Riel.3^o *Communications diverses.***SECTION BOTANIQUE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 22 Octobre, à 20 heures1^o M. QUENEY. — La présence de *Lappa tomentosa* dans le Haut Bugéy.2^o *Présentation de plantes fraîches.*

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS A VIENNE

Dimanche 27 octobre, sous la direction de M. POUCHET. Pour plus amples renseignements, consulter les journaux de la région.

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS A SAINT-VALLIER

Dimanche 3 novembre, sous la direction de MM. le D^r RIEL et GEORGE. Pour les détails, consulter les journaux de la région ou s'adresser à M. GEORGE, pharmacien, à Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme).

XII^e EXPOSITION DE CHAMPIGNONS A LYON

Notre Exposition annuelle aura lieu du vendredi 8 au dimanche 17 novembre, dans les *stands en bois* de la Foire de Lyon, reconstruits en bordure du quai Tête-d'Or côté Rhône. Elle fera partie intégrante de l'Exposition forestière qui se tiendra dans ces stands, près du pont de la Boucle.

L'Exposition sera ouverte le vendredi 8 de 14 à 17 heures, tous les autres jours de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Par mesure d'économie il ne sera pas envoyé d'invitation cette année.

Réception des champignons tous les jours, à dater du jeudi 7 novembre, après-midi.

Nous espérons que la sécheresse persistante qui a si fâcheusement affecté la poussée fongique cette année, aura pris fin, et nous faisons le plus pressant appel à l'aimable concours de nos collègues pour approvisionner l'Exposition pendant toute sa durée.

GROUPE DE ROANNE

En raison de la sécheresse persistante l'exposition annuelle, primitivement fixée aux 20 et 21 octobre, aura lieu les 3 et 4 novembre.

La séance prévue pour le 4 novembre se tiendra le 11.

Ordre du jour de la Séance du Lundi 11 Novembre, à 20 h. 15

1^o Présentation, par M. Prost, de quelques échantillons d'invertébrés qu'il a reçus du laboratoire russe de Villefranche-sur-Mer.

2^o Détermination.

EXONÉRATIONS

M. CAMPBELL (Douglas-H.), s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

Saturnioïdes nouveaux

Par M. E.-L. BOUVIER

GONIMBRASIA CONGOLENSIS VAR. BIJUGA. NOV. VAR.

Comme *congolensis* typique, tient à la fois de *belina* et de *zambesina*, surtout de *zambesina rectilinea* Oberth. Semble être une variété distincte de *congolensis* à cause des caractères suivants : la coloration générale du corps et des ailes est le gris jaunâtre, qui s'étend même aux pattes, l'ocelle des

ailes antérieures est réduit, mais avec un anneau noir distinct, la rayure externe des antérieures est formée d'arceaux ouverts en dehors dans sa partie moyenne, le bord externe des mêmes ailes est droit, sans aucune trace de l'émargination profonde qu'il présente dans le ♂ de *congolensis* typique, celui des ailes postérieures est fortement et très régulièrement convexe sans la forme semi-anguleuse qu'il présente dans le mâle du type de l'espèce, l'ocelle de ces ailes est tangent à la rayure extérieure, cette rayure enfin décrit une courbe régulière depuis le bord anal jusqu'au bord costal où elle s'infléchit très fort contre l'anneau ocellaire externe qu'elle enveloppe à moitié. L'anneau ocellaire moyen qui est rose dans la forme typique est ici, au contraire, de tonalité grisâtre. En dessous, les ailes sont surtout grises avec semis de poils blancs et le rose caractéristique de l'aire anale des ailes antérieures. Il y a des poils rose pâle en dessus au bord de ces ailes et à l'extrême base des postérieures.

Un exemplaire ♂ de provenance inconnue; envergure : 81 millimètres. Collection du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

BUNAEOPSIS BIRBIRI NOV. SP.

Un exemplaire ♂ capturé à Joubdo (Birbir), en Abyssinie, par M. UNGEMACH, le 14 juin 1926. Collection UNGEMACH. Envergure : 79 millimètres; longueur de l'aile droite : 42,2; largeur : 27,5.

Corps châtain clair sur les deux faces, tournant au roux vif sur la tête, un peu grisâtre sur le thorax, où le bord du prothorax forme un collier blanc. Aile antérieure large, à bord externe convexe, apex subaigu, non saillant. Rayures noires, marginées de rose pâle, l'interne en dehors, l'externe en dedans; la première fait angle un peu saillant au bord postérieur de la cellule, sa moitié postérieure légèrement convexe au milieu, presque perpendiculaire au bord anal et en retrait sur l'antérieure qui est également un peu convexe; — la seconde presque parallèle au bord externe, pourtant un peu plus près de ce bord en avant qu'en arrière. Face dorsale de ces ailes châtain avec semis de poils noirs, l'aire interne châtain foncé, les deux autres plus claires, avec léger lavis rose et une large bande médiane un peu brunâtre, qui passe en dehors de l'ocelle et rejoint en arrière la rayure externe. Franges noir verdâtre. — Ailes postérieure avec l'apex assez brusque et le bord externe modérément convexe. Rayure externe presque parallèle à ce bord, noire, large et diffuse en dehors, rose clair en dedans. L'aire externe châtain à semis de poils noirs et frange presque concolore, le reste de l'aile rose-rouge, un peu noirci en dehors de l'ocelle; avec une rayure interne oblique, enfumée, tranchant peu sur le rose. Ocelle à large fenêtre, entourée de jaune brun, auxquels font suite un noir, un gris rosâtre, un rose très pâle qui se prolonge en pointe du côté basal. L'ocelle des antérieures présente les mêmes zones, toutefois vagues et réduites, son diamètre n'égale pas le tiers du précédent; il n'est point rond, mais proximalelement subtronqué. Face inférieure des antérieures rose-rouge variable, la costa, la bande médiane et l'aire externe châtain, cette dernière avec une zone transverse rose qui se retrouve atténuée du côté dorsal; rayure externe comme dessus, ocelle à fenêtre triangulaire bordée de noir, puis de rose. Les postérieures gris rosé avec une bande médiane et l'aire externe châtain, celle-ci avec rangée de taches roses. Rayure externe comme dessus, mais fort étroite; fenêtre ocellaire bordée de noir.

Appartient au petit groupe des *Bunaeopsis* où la rayure interne des antérieures a son sommet sur le bord postérieur de la cellule, au lieu d'être loin en arrière comme dans la presque totalité des espèces du genre. De *reducta*

Rebel et de *m'palensis* Sonth. qui constituait jusqu'ici le petit groupe, *birbiri* se distingue au premier abord par son ocelle dont l'anneau moyen est gris rosé et non rouge comme dans les deux autres espèces ; en outre, la solution de continuité de la rayure interne sur la cellule n'est ni grande comme dans *reducta* ni nulle comme dans *m'palensis*. La coloration est d'ailleurs fort différente. Ce petit groupe paraît propre à l'Afrique orientale, car *reducta* provient du Nyassa et *m'palensis* de Tanganyika.

DREPANOPTERA TORQUATA NOV. SP.

Un ♂ sans indication de provenance ; envergure : 135 millimètres ; longueur de l'aile antérieure droite : 73,5 ; largeur maximum de cette aile : 34 ; distance de l'apex au tornus : 42,2.

Ressemble à *ruja* Bouv. et surtout à *ploetzi* Ploetz par la forme de ses fenêtres ocellaires, à *vacuna* Westw. par la décoloration de l'aire interne des ailes postérieures qui est à peine teintée de gris et se fusionne avec le blanc de la rayure interne. Se distingue au premier abord de ces espèces et des voisines par son large collier blanc de neige qui tranche sur le gris jaunâtre dorsal du thorax et par la triple rangée longitudinale de touffes blanches qui s'élèvent sur le fond café au lait de la face dorsale de l'abdomen. En dessus, la coloration des ailes et la disposition des rayures rappellent les spécimens brun-grisâtre clair de *ploetzi*, mais la zone submarginale est franchement jaunâtre et la ligne qui sépare cette zone de la marginale, au lieu de présenter, comme dans les précédentes, un profond sinus entre les doubles lobes nervulaires, n'est pas plus profondément échancrée qu'entre les lobes. Les fenêtres en croissant des deux ailes sont dilatées en avant, du côté de la rayure externe, la tache pseudo-ocellaire subapicale est très réduite (elle occupe un tiers de l'espace internervulaire correspondant) et l'aire médiane des postérieures, un peu excavée sur son bord proximal, fait saillie en angle presque droit en dedans de la fenêtre. Antennes brun-noirâtre avec l'axe roux vif.

Collection du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

AUTOMERIS GODARTI VAR. PERUVIANA NOV. VAR.

Un ♂ de Tarapoto (Pérou), mai à août 1886 (M. DE MATHAN), sous le nom de *tridens* dans la collection OBERTHUR.

Bien que fort éloignée des Guyanes, qui sont la patrie typique du vrai *godarti*, cette forme appartient à la même espèce par tous ses traits essentiels sauf toutefois qu'elle est dépourvue de lunules blanches au bout costal de la rayure externe des antérieures et du semis d'écailles blanchâtres luisantes situé proximale, dans *godarti*, contre cette même extrémité. La coloration est plus claire que dans la forme typique : d'un joli chamois rosé sur la face dorsale des antérieures à la place du chamois brun, le dessous des ailes étant d'ailleurs plus rouge que dans l'espèce typique.

Collection de la Condition des Soies de Lyon.

GROUPÉ DE ROANNE

L'excursion, organisée le 29 septembre dernier par la Section d'archéologie et de préhistoire, s'est effectuée par un temps splendide.

Parmi les nombreuses personnes qui y ont pris part nous avons le plaisir de citer M. le Dr LÉON CHABROL, de Vichy, dont on se rappelle la brillante conférence faite au groupe de Roanne le 10 avril, et M. MOSNIER, correspon-